



DEROULEMENT DE VOTRE SEJOUR DANS LE SERVICE CHIRURGIE AMBULATOIRE

En cas de modification de votre état de santé dans les 2 jours qui précèdent votre hospitalisation, merci d'en informer le secrétariat de votre chirurgien.

Si vous souhaitez venir le jour de l'intervention en VSL, pensez à appeler le transport la semaine précédente à votre intervention.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION :

- vous devez préparer vos examens demandés (bilan sanguin, test PCR, radio, IRM, scanner...)
- vous devez prendre une douche avec un savon neutre neuf
- vous devez prévoir une tierce personne pour votre sortie (cette personne peut être un conducteur VSL ou quelqu'un de votre entourage).
- si vous êtes porteur d'un handicap, merci de le signaler au 02 22 51 45 32 afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

LE JOUR DE L'INTERVENTION :

POUR VOTRE SEJOUR, NE PAS OUBLIER D'APPORTER :

- **Votre carte vitale, votre carte d'identité, votre carte de mutuelle**
- **Votre ordonnance de traitement, les résultats d'examens demandés**
- **Ma pochette cartonnée remise par la secrétaire du chirurgien avec les documents remplis et signés.**
- **Vos médicaments personnels et la dernière ordonnance de votre médecin traitant**
- Vos collyres (ophtalmologie)
- Vous reprenez une douche avec le savon neutre neuf, Après votre douche, vous mettez des vêtements propres.
- Vous ne vous maquillez pas, vous venez sans bijoux ni piercing, ni vernis à ongles et faux ongles.
- Vous devez être à jeun : ne pas boire 2 heures avant votre convocation, ne pas manger, ne pas fumer 6 heures avant votre convocation

Selon les consignes de l'anesthésiste, vous prendrez ou non votre traitement habituel.



NE PAS APPORTER DE BIJOUX.

La Polyclinique décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

A VOTRE ARRIVEE A LA POLYCLINIQUE

Vous devez récupérer votre dossier administratif auprès de la standardiste qui vous orientera vers le service de chirurgie ambulatoire.

Vous vous rendez au service Ambulatoire et signalez votre présence à l'équipe soignante

La personne accompagnante reviendra vous rechercher dans le service pour votre sortie.

AVANT L'INTERVENTION

Après votre installation dans votre chambre, l'infirmière et l'aide-soignante viendront respectivement faire votre entrée médicale et administrative.

Pour aller au bloc opératoire, vous aurez une tenue complète : chemise ouverte, chaussons de bloc, slip jetable et calot ou Pyjama à usage unique.

VOTRE PASSAGE AU BLOC OPERATOIRE

Un brancardier vous accompagnera au bloc opératoire (à pied, en brancard ou en fauteuil roulant).

L'équipe du bloc opératoire vous prendra en charge.

Après l'accord d'un médecin, le brancardier vous ramènera dans le service et vous installera dans votre lit. Par sécurité, les barrières seront mises et votre sonnette mise à disposition.

APRES L'INTERVENTION

Toute l'équipe d'ambulatoire assurera votre surveillance post-opératoire.

Votre 1^{er} lever se fera avec l'équipe soignante.

Une collation vous sera servie après votre intervention avant votre sortie.

LA SORTIE APRES VOTRE INTERVENTION

Une heure de sortie vous sera communiquée par l'infirmière en accord avec le chirurgien et l'anesthésiste.

Il est interdit de conduire.

Vous devez être accompagné à votre domicile par une tierce personne qui viendra vous chercher dans le service.

Un appel ou un sms sera effectué le lendemain de votre intervention pour savoir si votre retour s'est bien passé, si vous êtes douloureux ou si vous avez fait un épisode de fièvre.

C'EST AUPRES DE VOTRE CHIRURGIEN QUE VOUS POURREZ VOUS PROCURER UN ARRET DE TRAVAIL, UN BON DE TRANSPORT, UNE ORDONNANCE OU UN CERTIFICAT MEDICAL, PENSEZ A LUI EN FAIRE LA DEMANDE.

CES DOCUMENTS RELEVANT D'UNE PRESCRIPTION MEDICALE ET EN AUCUN CAS UNE INFIRMIERE NE POURRA VOUS LES FOURNIR.

L'équipe du service de chirurgie ambulatoire reste à votre disposition pour toute question supplémentaire.